

Bulletin Municipal de Beleymas



LE BELEYMAS



Janvier 2024



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES **NUMÉROS**
D'APPEL D'URGENCE
PERMETTENT DE JOINDRE
GRATUITEMENT
LES SECOURS PUBLICS
24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES
SANS ABRIS
115

GENDARMERIE
17

URGENCES
112

POMPIERS
18

SERVICE AUX
MALENTENDANTS
114

CENTRE
ANTIPOISON
01 40 05 48 48

SAMU
15

SIDA INFO SERVICE
0800 840 800

DROGUE, ALCOOL,
TABAC INFO
0800 23 13 13

Pharmacie Villamblard

☎ 05.53.81.23.84

Médecin :

BEL GUERIN Claudine

☎ 05.53.81.23.84

Dentiste :

ZAHARIA Sofia Cornélia

☎ 05.53.81.44.47

Kinésithérapeute :

BESSE Elisa ☎ 05.53.81.78.46

VERNET Roger ☎ 05.53.81.78.46

MEREDIEU Catherine ☎ 05.53.81.29.40

Infirmiers :

CLAUDEL Christine ☎ 05.53 81.78.73

TROUVE Michel ☎ 05.53.81.95.46

BRIGASCO Joelle ☎ 05.53.81.28.94

PORCHERON Elodie ☎ 05.53.81.28.94

Podologue – Pédicure :

BLANC Stéphanie ☎ 05.53.05.24.16

BRIANT Paul ☎ 06.08.95.52.13

Ostéopathe :

CIARLO Delphine ☎ 06.78.80.31.51

Psychologue :

TRUFFERT Karine ☎ 06.88.16.45.05

LETELLIER Magali ☎ 06.52.63.26.00

Mairie Beleymas :

✉ 1564 route de Lagudal – 24140

BELEYMAS

📧 beleymas.mairie@wanadoo.fr

☎ 05.53.81.95.84

Ouvert le mardi de 9h à 12h

le jeudi de 14h à 17h

Le mot du maire

2023 a vu l'achèvement de travaux conséquents dans certaines maisons communales ; nous poursuivrons cet effort jusqu'à la restauration complète de tous nos logements. Nous espérons qu'au printemps, la petite maison du bourg, la maison Belisama, devienne le lieu de vie attendu.

Je remercie tous ceux qui s'impliquent dans la vie de notre commune et en particulier l'équipe municipale et nos employés communaux. Soyez assurés de notre volonté de faire de Beleymas un village convivial et ouvert sur notre territoire. Certains beleymacois sont engagés dans des associations hors de notre commune et participent à cette ouverture.

A mi-mandat, les projets ne manquent pas. Nous essaierons de les concrétiser dans les années à venir.

Nous souhaitons nous engager, à notre échelle, à la lutte contre le réchauffement climatique. Nous étudions le remplacement du système de chauffage de la salle des fêtes ; nous voulons planter des arbres et entretenir nos sources, fontaines et petits ruisseaux.

Je n'oublie pas ceux qui nous ont quittés cette année et souhaite la bienvenue aux nouveaux-nés.

J'emprunterai à Jacques Brel les mots de la fin :

*Je vous souhaite des rêves et l'envie furieuse
d'en réaliser quelques-uns*

*Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer
et d'éviter ce qu'il faut oublier*

*Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil
et des rires d'enfants*

*Je vous souhaite de respecter les différences des autres
Parce que le mérite, la valeur de chacun sont souvent à découvrir.*

*Je vous souhaite de résister à l'enlèvement,
à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque*

*Je vous souhaite surtout d'être **heureux**.*

Bonne et heureuse année 2024.



Résumés des conseils municipaux 2023

- **Séance du 25/01/23**

- ✓ Programmation des travaux dans la maison Belisama
- ✓ Travaux de voirie : réflexion sur la possibilité de coordonner les travaux avec d'autres communes pour diminuer le coût.
- ✓ Terrains à bâtir : la commune va proposer deux terrains à bâtir sur la commune.
- ✓ Point sur les espaces verts de la commune.
- ✓ Projet de remplacer les panneaux de lieux dits devenus illisibles.

- **Séance du 31/03/23**

- ✓ Délibérations diverses.
- ✓ Prévision des subventions allouées aux différentes associations pour le budget 2023.
- ✓ Point sur les travaux envisagés en 2023
- ✓ Aliénation des chemins : le prix est fixé à 1,60€/m pour couvrir les frais d'étude
- ✓ Point sur la rénovation du retable de la visitation
- ✓ Organisation d'une journée citoyenne le 13 mai.

- **Séance du 14/04/23**

- ✓ Vote du budget

- **Séance du 03/07/23**

- ✓ Plan communal de sauvegarde (PCS)
- ✓ Recensement communal prévu en 2024 sur la période du 18/01/24 au 17/02/24
- ✓ Salle des fêtes : validation de l'APAVE concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Accès à la scène interdit.
- ✓ Point sur les travaux des maisons communales.
- ✓ Aliénation de chemins communaux : 4 ont reçu un avis favorable et peuvent être vendus. Le cinquième a reçu un avis défavorable.
- ✓ Point sur la rénovation du retable de la visitation
- ✓ Délibérations diverses.

- **Séance du 07/07/23**

- ✓ Plan communal de sauvegarde (PCS)
- ✓ Point sur les travaux des maisons communales.
- ✓ Arrêté de catastrophe naturelle sécheresse : un dossier a été déposé à la préfecture, il est en attente.
- ✓ Installation de panneaux photovoltaïques : demande émanant d'un particulier. En attendant d'en savoir plus, le conseil réserve sa réponse.

- **Séance du 27/10/23**

- ✓ Etat d'avancement des travaux dans la maison Belisama.
- ✓ Projet de mise en vente de terrains constructibles par la commune.
- ✓ Subvention Don du Sang.
- ✓ Restauration du retable de l'église de Beleymas.
- ✓ Réflexion sur la faisabilité de déplacement d'un chemin.
- ✓ Réunion publique de mi-mandat : date fixée au 17 novembre

- **Séance du 18/12/23**

- ✓ Délibérations diverses : indemnités versées pour le recensement communal prévu en 2024, prime pouvoir d'achat exceptionnelle accordée pour nos 3 employés municipaux, avancement de grade pour l'employé communal Stéphane Havard.
- ✓ Déchets et PAV (SMD3)
- ✓ Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : La commune de Beleymas n'a pas été retenue
- ✓ Points sur les travaux à réaliser
- ✓ Elagage
 - ✓ Programmation d'une réunion de la commission communication
- ✓ Actualisation des loyers pour les deux maisons de la route du Moulin de Bedène.

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux est disponible en mairie et sur le site de la commune pour consultation.

Informations pratiques



Le site de la commune

Le site de la commune de Beleymas est disponible à l'adresse : <http://www.mairie-beleymas.fr/> ou en scannant le QR code ci-contre.

Vous trouverez également les principales informations sur l'application Panneau Pocket disponible sur google Play et App Store.



N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, à nous dire ce que vous souhaiteriez y voir figurer et également à nous aider à l'alimenter.

L'élagage des arbres, une obligation réglementaire et citoyenne

Pour rester branché, élaguez

Un réseau qui fonctionne c'est la garantie d'une continuité de vos services de communication



**Vous êtes propriétaire de terrain ?
alors vous avez la responsabilité de l'entretien
de votre végétation et de vos plantations**

Le recours à un professionnel est vivement recommandé
notamment en cas de situation dangereuse ou complexe

Les épisodes climatiques nous rappellent combien la chute de branches et d'arbres sur les routes et les lignes téléphoniques et électriques ont des incidences graves sur les différentes mobilités et réseaux.

Des ruptures de liaisons routières, ce sont des secours, du personnel soignant ou des aides à domicile qui ne peuvent plus intervenir chez les personnes les plus fragiles ou isolées.

Des réseaux aériens sectionnés, ce sont des services auxquels les personnes n'ont plus accès en cas d'urgence :

téléphone, téléassistance, ... ou encore des appareils médicaux qui ne fonctionnent plus.

En cas de dommages graves matériels et/ou corporels, la responsabilité juridique des propriétaires riverains serait susceptible d'être engagée.

Ainsi, nous en appelons à la responsabilité et à l'esprit citoyen des propriétaires riverains pour qu'ils répondent à l'obligation d'entretien qui leur incombe.

Les points d'apports volontaires (PAV)

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit, sous peine d'amende, de déposer des déchets devant les bornes de PAV. Il faut impérativement les déposer dans les bornes correspondantes.

La réglementation des usages du feu



Le règlement départemental pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts fixe un **principe d'interdiction totale de brûlage des déchets verts sur l'ensemble du département de la Dordogne**. Les filières de valorisation des déchets verts doivent être privilégiées (broyage, paillage, compostage, mise en déchetterie). Certains brûlages de végétaux sont toutefois **tolérés en l'absence de solutions alternatives**.

Les dérogations listées ci-dessous ne concernent que les particuliers : aucune dérogation ne peut être accordée aux collectivités ou aux professionnels (entreprises d'espaces verts et paysagistes notamment).

En l'absence de solution alternative, les brûlages sont **tolérés en période de risque faible (du 1^{er} octobre au dernier jour du mois de février)**.

Les conditions suivantes doivent être respectées :

- Le brûlage doit être déclaré en mairie par écrit et au minimum cinq jours avant la date prévue.
- Le brûlage doit être réalisé par le propriétaire ou un ayant-droit dûment mandaté
- Le brûlage doit être réalisé entre 10h00 et 16h00
- Les brûlages en tas ou cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie
- Le brûlage ne doit pas être effectué s'il existe des risques de propagation du feu et notamment si la force du vent est supérieure à 5 m/s ou 20 km/h
- Le personnel et les moyens nécessaires à enrayer tout incendie échappant au contrôle doivent être présents sur place pendant toute la durée du brûlage et jusqu'à l'extinction complète.

Ces brûlages sont interdits dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- Niveaux de risque modéré (du 1er mars au 30 septembre), sévère, très sévère ou exceptionnel
- Épisode de pollution de l'air ambiant
- Mesure d'interdiction prise par le maire pour des raisons de sécurité ou de salubrité.

De plus, le fait de provoquer même involontairement un feu de forêt est puni de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.

Sécheresse 2023

L'état de catastrophe naturelle (sécheresse 2022) n'a pas été retenu pour la commune de Beleymas. Cependant, nous allons redéposer un dossier pour la sécheresse 2023. Nous demandons donc aux propriétaires concernés de nous faire parvenir une lettre de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle accompagnée de photos des dégâts (modèle disponible dans le BM 2022 et sur le site de la commune).

Les dossiers devront parvenir à la mairie courant janvier.

La fibre optique :

Le Syndicat Mixte Périgord numérique (SMPN) est en charge de la construction d'un réseau public de fibre optique en Dordogne. Ce réseau THD desservira tous les territoires ruraux et urbains hors agglomérations de Périgueux et Bergerac.

État des travaux concernant la commune de Beleymas :

- Zone travaux en cours : Gammareix, Branlebrune, Reygeauds, Bourg, la Raboutie, Parouty.
- Zone phase recette des travaux : Le Puy, Melon, Peyrelevade, Terre Molle, aux Paysans, Leymonie, Maziéras.
- Zone en phase préparatoire des travaux : Lagudal, Chadelaygue.

La commercialisation possible par l'opérateur privé de votre choix est prévue pour la fin du premier semestre 2024.

Consultation de la carte interactive possible sur : <https://www.perigordnumerique.fr/>

PCS et DICRIM

Comme toutes les communes de France, la commune de Beleymas s'est dotée d'un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et d'un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).

Ce travail consiste à préparer la commune, en cas de risque majeur (grand froid ou canicule, tempête, glissement de terrain, inondation...), à apporter le soutien adéquat à la population. Ces dossiers sont consultables sur le site communal, sur Panneau Pocket et en mairie.

Lutte contre les frelons asiatiques

Les frelons **asiatiques** représentent une lourde menace pour nos abeilles, maillon essentiel de la pollinisation des cultures et arbres fruitiers.

Si vous repérez un nid, n'hésitez pas à avertir la mairie.

Un conseiller municipal, Jean François Monset, formé et équipé de la tête aux pieds, agit en tant que bénévole auprès de l'association ASE. Il intervient sur notre secteur.

La commune de Beleymas adhère à l'Association Sauvegarde de l'Environnement (ASE).

Pour bénéficier d'une destruction d'un nid de frelons asiatiques en domaine privé, une petite participation reste à la charge du propriétaire. (35€ en 2023).



La vie du village

La maison Belisama

Les travaux de la maison Belisama continuent à avancer : la toiture a été refaite et les menuiseries remplacées. Il reste l'aménagement intérieur qui est prévu pour la première moitié de 2024.



La journée citoyenne du 13 mai

Mi-mai a été organisée une seconde journée citoyenne. Après un café croissant, une vingtaine de bénévoles, dont 8 personnes des Papillons Blancs et Ludivine leur éducatrice, se sont répartis sur des ateliers selon leur goût : nettoyage du bourg, plantations de fleurs dans les jardinières et les massifs, entourage de l'ancien lavoir avec une clôture périgourdine, démolition dans la maison Belisama. Après un repas dans la salle des fêtes, le groupe s'est dispersé avec l'envie de reconduire ces chantiers citoyens.





Réunion publique du 17 novembre

Vendredi 17 novembre, la municipalité a invité tous les habitants de la commune à participer à une réunion de mi-mandat. Une cinquantaine de personnes était présente. Dans un premier temps, le maire et le conseil, ont fait le bilan des 3 premières années du mandat : rénovation de 2 logements communaux, achat d'un véhicule, entretien de la voirie, adressage, acquisition de la petite maison du bourg et d'un terrain adjacent, ...

Un second temps était consacré à la présentation des projets pour la suite du mandat. Ceux qui le souhaitaient ont pu s'exprimer et interroger le conseil. Selon la tradition, un pot de l'amitié a clôturé cette rencontre.



10 décembre, le Père Noël est passé à Beleymas !

L'après-midi du 10 décembre, le Père Noël a pris de l'avance et a fait sa traditionnelle distribution de cadeaux aux enfants de Beleymas. Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour d'un bon goûter et d'un spectacle « Les crieurs » de la compagnie Vata.



Quelques histoires de lieux

Nous avons dans le précédent bulletin évoqué quelques noms de lieux établissant la grande ancienneté de la commune, Beleymas, Peyrelevade, Chabinel, Branlebrune, la Crempse... Bien d'autres existent, mais il serait trop long de les traiter et peut-être susciteraient-ils peu d'intérêt dans la mesure où leur nom et leur localisation ont disparu de nos mémoires. Nous nous intéressons ici aux noms des villages.

Quelques vieux papiers (de notaire) oubliés, en vrac dans un coin du grenier... Et voici la paroisse de Beleymas en 1610 qui apparaît.

De quoi s'agit-il? – D'un avis d'imposition *pour la remise de l'église de la paroisse de Beleymas*. Les guerres civiles ou guerre de religion ont sans doute laissé l'église de Beleymas sans entretien depuis des dizaines d'années. Le document ne précise pas de quels travaux il est question. Toujours est-il que le texte énonce tous les villages et tous les habitants de l'époque ainsi que la somme qu'ils doivent verser. Précisons que le terme «bourg» s'applique pour l'endroit où est l'église, et que le terme «village» est utilisé pour tous les autres lieux, qu'ils soient peu habités ou importants. De nos jours, le hameau a remplacé le village. Quelques-uns de ces villages ont totalement disparu: La Mothe et le Mayament (on dirait le Maine de nos jours) Je suppose qu'ils sont aujourd'hui englobés dans Gammareix. D'autres, étrangement, ne figurent pas sur la liste. N'étaient-ils pas habités ou étaient-ils rattachés à d'autres lieux? (Branlebrune, le Bourdil, ...)

Les villages existant en 1610. J'ai choisi de respecter l'orthographe de l'époque.

Ferrus – Perrouti – Chasteauvert – la Raboutie - La Graneirie - La Rebière - Le Puy – Peirelevade – Chabinel – Gammareys – Reygeau – La Mothe – Le Mayament.

Quelques noms manquent : Branlebrune, Le Bourdil, Lagudal, Le Pinot...

Autrefois on ne comptait pas le nombre d'habitants mais le nombre de feux (foyers). Il ne s'agit pas seulement de la famille, mais de tous ceux qui mangent autour du «même pot», donc du même «feu». Les familles citées dans le document ne semblent pas nombreuses, parfois il s'agit d'une seule personne; parfois deux, Untel et sa femme, d'autres indiquent simplement Untel, sa femme et ses frères..., ses filles... Les enfants en bas âge ne sont sans doute pas indiqués. Il n'est donc pas évident d'établir le nombre réel des habitants.

Le bourg: 19 feux; Ferrus: 13; Perrouti: 7; Chasteauvert: 8; La Raboutie: 18; La Garneirie: 13; La Rebière: 5; Le Puy: 20; Peirelevade: 9; Chabinel: 25; Gammareys: 20; Reygeau: 4; La Mothe: 4; Le Mayament: 3

Patronymes

Certaines familles ont imprimé leur nom ou parfois leur surnom, sur leur domaine. Ce sont pour la plupart des lieux dont le nom se termine en -ie; la Raboutie, la Garneirie signifient «chez Rabout», «chez Garnier» ... Tout comme dans le voisinage, la Rigaudie: chez Rigaud, la Massignie, : chez *Massinb*).

Monuments

- **Châteauvert** : déformation de châteaueux ; semble indiquer l'emplacement d'un vieux fort.
- **La Mothe** (Gammareix). Edifiée à la période médiévale, une motte est une levée de terre artificielle destinée à y élever un ouvrage de défense, une palissade, une tour. En reste-t-il des vestiges à Gammareix ? Non loin de là, on trouve des vestiges importants d'une autre de ces mottes à Labattut (zone défrichée) avec ses fossés circulaires encore visibles.
- **Le Bourdil** : petite ferme, métairie.
- **La Fargue** : La Forge

Relief- Géologie

- **Le Puy** : un mont
- **Le Terme** : une hauteur
- **La Rebière** : la rive
- **Terre Molle** : terrain humide (mouillé)

A suivre ...

Catherine Paoletti, présidente de l'association Taillefer

Nouvelles de nos associations

Société de chasse

Siège social : SCC de Beleymas « Mairie » 24140 Beleymas. Code fédéral 03401

- Président : Jean-Jacques Lebrun
- Secrétaire : Lilian Baugier
- Trésorier : Jean-François Monset

Surface : 1144 ha dont 766 boisés, dont une réserve de chasse située autour du site des Papillons Blancs à Gammareix (~120 ha)

Prix des cartes :

- Résidents ou propriétaires 40 €
- Membres extérieurs 70 €
- Actionnaires 90 €
- Cartes journalières 15 €

Renseignements : 06 84 47 46 84

La SCC applique strictement la réglementation demandée par la fédération de chasse. Aujourd'hui tous les chasseurs ont suivi une formation spécifique au poste de tir.

Avant chaque battue, les consignes de sécurité sont rappelées par le responsable de battue et l'organisation de la chasse est notée sur un carnet où chaque prélèvement de gibier est répertorié ainsi que le nombre de tirs effectués.



Des tenues voyantes sont obligatoires. Des panneaux « Chasse en cours » sont installés sur le périmètre de chasse. Les moyens de type GPS permettent de localiser les chiens pour les récupérer.

Un moyen de communication est en place entre tous les chasseurs pour sécuriser la chasse.

Aujourd'hui, des applications mobiles sont en cours de développement pour permettre aux chasseurs et aux promeneurs d'indiquer leur présence sur un même lieu. Un système simple de géolocalisation, qui, à condition d'avoir du réseau, permettrait aux randonneurs de se balader en forêt en toute sérénité.

La SCC met en œuvre toutes les solutions à sa disposition pour le bien-être et la sécurité de tous.

Le comité des fêtes



Alors que les feux de l'année dernière se sont éteints, le Comité des Fêtes de Beleymas jette un regard rétrospectif sur une année bien remplie, ponctuée d'événements festifs qui ont su divertir la communauté.

L'été a été marqué par une très belle fête patronale mémorable. Une ambiance décontractée et conviviale a enveloppé le village, créant des souvenirs simples mais chaleureux.

Les matchs de rugby n'ont pas été en reste, avec des animations organisées tout au long de l'année. Ces événements ont réuni la communauté autour de l'amour du sport, créant des moments de camaraderie entre voisins.

Le rideau est tombé le 10 décembre avec le Noël des enfants, un spectacle apprécié des petits et des grands. Un divertissement sympathique a captivé l'auditoire, suivi de près par la distribution de cadeaux par le Père Noël, suscitant des sourires et des éclats de rire.

Alors que nous entamons cette nouvelle année, le Comité des Fêtes de Beleymas souhaite à tous les résidents une année 2024 agréable, pleine de petits bonheurs et de moments simples. Que cette année soit l'occasion de continuer à tisser des liens au sein de notre communauté, tout en appréciant les petites joies de la vie.

Soutien Partage Evasion

L'Espace de Vie Sociale Soutien Partage Evasion est un lieu de partage intergénérationnel.

Cette année encore, lors des vacances d'automne, nous avons organisé la Semaine de la Parentalité déclinée en plusieurs ateliers famille et conférence. C'est l'occasion de favoriser des temps d'échange et de partage entre les enfants et les parents, grands-parents ou encore « parents et grands-parents de cœur ».

C'est également pour l'adulte un temps bienveillant où il est possible de partager ses doutes, ses questionnements concernant son rôle dans la vie de l'enfant, afin de favoriser son bien-être, son développement et son éducation.

Etaient proposés aux habitants du territoire des ateliers tels que :

- L'éveil musical animé par la compagnie « Bois et Charbon »
- Les petits contes pour bien grandir animés par la compagnie « Bois et Charbon »
- L'atelier créatif Halloween animé par Magali Moniaux, bénévole et administratrice
- L'atelier bois animé par « Devroska »
- Le débat sur la parentalité numérique animé par Eric Blondel, conseiller numérique en partenariat Stéphanie Bourzeau, psychologue ; Isabelle Pujardieu, Promeneur du Net ; Sonia Wolke et Priscilla Verdo, de la Maison Protection des Familles 24 et Stéphane Lethu, conseiller numérique
- Le ciné-goûter en partenariat avec Ciné-Passion animé par Brigitte Caillaud, bénévole et présidente
- L'atelier de motricité animé par « Pitchouns et Grands »

- L'atelier théâtre et la représentation animés par le « Kraken Mécanique » de Mussidan
- Lors de ces vacances, deux autres actions ont eu lieu :
- Le Cluedo au Château de Villamblard, rendez-vous devenu incontournable animé par les jeunes d'Anim'Ados
- Mémoire de nos Villages à Beleymas animé par Françoise Dudognon, bénévole et administratrice

Au total, ce sont 197 enfants et 192 adultes qui ont eu le plaisir de participer à ces ateliers. Ils ont eu connaissance de cette action par les mails de l'association car ils sont adhérents, ou encore par les flyers distribués dans les cahiers des enfants à l'école, par le réseau social Facebook, l'affichage dans les rues et chez les commerçants, l'Office de Tourisme et le bouche à oreille.

Ces actions, organisées par votre Espace de Vie Sociale, sont financées par la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole et le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. Nous remercions ces organismes qui, grâce à leurs subventions, permettent de rendre ces ateliers gratuits, et le ciné-goûter au tarif d'1€ pour les enfants.

Nous tenons également à remercier les intervenants ainsi que les bénévoles pour leur participation au succès de ces ateliers.

Un grand merci à la municipalité de Villamblard pour le prêt de la salle culturelle tout au long de cette action.

Merci enfin aux enfants et à leurs familles qui ont partagé ces jolis moments et vivement les vacances de février pour partager de nouveaux ateliers famille dans votre Espace de Vie Sociale !

Association Sauvegarde du retable de la Visitation

L'année 2023 fût riche en activités.

Tout d'abord, le spectacle du 2 juillet dans l'église où l'abbé Christian Dutreuilh et Jean François Durand déclamèrent avec brio et truculence des textes de Pagnol et Daudet accompagnés à l'orgue par Uriel Valadeau, organiste réputé de notre région. Cette soirée, organisée dans le cadre de l'évènement national « la nuit des églises » fût un beau succès grâce à votre participation. L'année prochaine, nous vous donnons rendez-vous le samedi 29 juin à 20h30 pour écouter des chansons populaires occitanes interprétées par Gilles de Becdelièvre, musicien du Périgord.

Puis, l'église de Beleymas participa pour la première fois aux journées européennes du patrimoine les 16 et 17 octobre. A cette occasion, des panneaux d'information sur l'histoire pittoresque du retable et celle de l'église avaient été réalisés ainsi qu'un quiz adapté aux enfants. Même si l'assistance n'a pas été celle des grands sites périgourdins, en revanche le public venu manifesta le plus grand intérêt pour les pièces du retable et ne manqua pas d'encourager la commune et l'association dans la démarche de restauration :

« C'est un vrai défi que vous relevez pour la sauvegarde du retable de la Visitation. Une équipe très motivée qui mérite tout notre soutien. Bonne chance pour la réussite de ce projet ».

« Dépêchez-vous de restaurer ces splendeurs ! ».

Quant au projet de restauration, il a fait un grand pas grâce aux dons, aux adhésions à l'association, aux participations aux concerts en les églises de Beleymas et Montagnac la Crempse et surtout grâce à l'attachement que vous portez au patrimoine de votre commune. Soyez-en remerciés.

Une œuvre d'art aussi belle que celle du retable de la Visitation et protégée au titre des monuments historiques, mais malheureusement en très mauvais état, doit faire l'objet d'une phase d'étude préalable à sa restauration : analyse de la polychromie, évaluation du niveau de dégradation du support bois, identification de traces de restauration antérieure...

Cette phase a été arrêtée par la commune en liaison étroite avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ; l'association y apportera une contribution financière très significative à hauteur de 70 %, complétant celle de la commune (10%) et la subvention de l'État (20%).

Cette phase d'étude sera mise en œuvre dans le courant du premier semestre 2024, vous en serez informés et vous pourrez assister aux travaux. Nous connaissons alors, sans surprise, l'ampleur de la restauration et son coût. Notre feuille de route sera toute tracée pour la recherche de nouveaux financements pour l'étape ultime : la restauration.

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'association « Sauvegarde du retable de la visitation



Zoom sur un artisan de Beleymas



Niché au cœur du village de Beleymas, l'atelier de transformation de foies gras et conserves de canards surplombe le carrefour entre la vallée de la Crempse et du Roy.

Elodie, Christian et leurs garçons vous proposent une gamme de produits où la source d'inspiration de leurs recettes a été puisée dans le savoir-faire de leurs mamans et grands-mères.

Christian et Elodie DENOIX
403 route de Châteaouvert - 24140 BELEYMAS
06 38 67 07 39 / 06 84 24 93 39

<https://tourisme-isleperigord.com/visiter/il-etait-une-fois/>



Nos commerçants et artisans

Association Les Papillons Blancs

*Aide pour le travail – Hébergement social pour handicapés-
Conserverie*

2000 Route des Papillons Blancs

☎ 05 53 80 83 11

Bâti-Plus Maçonnerie Couverture

Travaux de maçonnerie et gros œuvre

Bertrand Talué

143 Route de Faudrian

☎ 06 73 50 55 84

Etienne Bolle

Jardinier-Paysagiste

20 Impasse aux Paysans

☎ 06 72 38 25 55

lesjardins.detienne@gmail.com

JM TP

Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires

Julien Moreau Chemin de Montagü

☎ 06 24 14 22 19

Le Fournil *Paysans-boulangers*

Clément Fleurenceau et Manon Pouvreau

21 Impasse aux Paysans

Vente à la Ferme de La Forge (St Hilaire d'Estissac)

Mardi et vendredi 16h30 - 19h

☎ 05 53 81 46 74

Les délices de Matisse et Capucine

*Volailles fermières rôties ou prêtes à cuire – Conserve, confitures
et fruits rouges*

Bourzeau Maryline et Eric Ferme de Parouty

142 Route de Parouty

☎ 06 30 20 03 31

Lou Fetge

Conserverie canard gras

Emmanuel Boucherie 303 Route des Vélugies

☎ 06 76 05 28 95 loufetge@outlook.fr

Nathalie Moreau

Volailles et légumes de la ferme

319 Chemin de Montagü

☎ 05 53 81 90 52

Pajak Camille

*Graphiste – Infographiste : supports de communication pour les
entreprises, associations, lieux culturels...*

20 Impasse aux Paysans

☎ 06 08 33 69 78

camille.pajak@gmail.com

Emmanuel Tano et Claire Coupé

Culture de légumes de saison

657 Route du Cailleven

☎ 06 20 70 52 57

L'Escurou gormand dau Perigord

Gâteaux gourmands

Michèle Alvarez ☎ 06 85-77-60-84

micheleoalvarez@gmail.com

Jean-Louis Reix

*Installation chauffage et sanitaire. Solutions écologiques,
multiservice*

151 Route de Parouty ☎ 06 95 18 94 88

jeanlouisreixxx@gmail.com

Il était une foie

Élodie et Christian Denoix

Transformation de canards gras – Conserve et frais

196 route de Chateauvert

☎ 06 84 24 93 39 ou ☎ 06 38 67 07 39

christiandenoix@orange.fr

La Ferme du Séchoir

*Fruits transformés, condiments et épices, conserve végétales,
miel*

Thomas Buyer et Laure Salette

164 Chemin des Liettes

☎ 06 34 51 32 44

En cas d'oubli, veuillez-nous en
excuser et vous faire connaître
auprès de la mairie

